

Un événement



# LA CONVENTION 2021 DES AVANTAGES SOCIAUX

REMUNERATION

INVITATION GRATUITE

22<sup>e</sup>  
ÉDITION

Présidée par **Valérie LANGUILLE**, Directrice des Ressources Humaines Groupe, CANAL+ et lauréate des trophées des binômes PDG-DRH 2021

**BENEFITS : LE C&B ESSENTIEL OU L'ESSENTIEL DU C&B ?**  
Le guide de l'essentiel : C&B apporteur de solutions ou régulateur de priorités ?

LES 8 ET 9 JUIN 2021

2 jours de formation à la carte



FORMATION  
100% À DISTANCE

- Retraite: doit-on réfléchir à des systèmes de supplément ?
- L'actionnariat, un levier puissant en période de crise ?
- 2021, l'entrée dans l'ère de l'hyper-innovation santé ?
- Entreprises et vaccins ?
- Benefits et lien social dans l'entreprise ?
- Le rôle renforcé du C&B dans l'entreprise hybride ?
- Benefits: faut-il hiérarchiser les dispositifs en place ?
- Benefits et pouvoir d'achat ?
- Le partage de la valeur à nouveau en question ?
- Benefits et le minimum leaving wage ?

#### AVEC NOTAMMENT :

**Valérie LANGUILLE**, DRH – Groupe CANAL+,

**Alain GUEGUEN**, Président du club ORAS,

**Nathalie BERTHELOT-BRIDAY**, Directrice rémunérations, relations sociales et avantages sociaux – NEXITY et Vice-présidente du club ORAS,

**Rodolphe PIBOUTEAU**, International integration HRD & Compensation/Benefits Director – GROUPE ROCHER et 1<sup>er</sup> Vice-président du club ORAS,

**Christelle GILLIOT**, Compensation and Benefits Manager TOYOTA et Vice-présidente du club ORAS,

**Thierry SERRES**, Directeur rémunération et avantages sociaux – GROUPE BOUYGUES et Vice-président du club ORAS,

**Romain THIESSSET**, Avocat Associé – CAPSTAN AVOCATS,

**Alexandre VINOT**, Compensation & Benefits Director – VERALLIA GROUP,

**Marc GHOSN**, Directeur Rémunérations, Avantages Sociaux et SIRH – ORANO,

**Laurence ONEN**, Directeur Commercial Grands Comptes – MALAKOFF HUMANIS,

**Céline LE MONTAGNER**, HR Efficiency Director – ADISSEO,

**Xavier COLLOT**, Directeur épargne salariale et retraite – AMUNDI,

**Marianne BINST**, Directrice Générale – SANTECLAIR,

**Nicolas CAILLOT**, Directeur Rémunération et Avantages Sociaux Groupe – SFR,

**Alexandre JOHNSON**, Directeur Associé MCR Solutions C&B – MCR GROUPE,

**Grégory SIESSE**, Directeur Partenariats et Projets Stratégiques – AMUNDI,

**Monica NUNES**, Responsable rémunération et administration du personnel – ITM ENTREPRISES,

**Alban CASTAING**, Co-Fondateur – JEEKAN,

**René THOMAS**, Consultant en ressources humaines

**Franck CHERON**, Associé Capital Humain – DELOITTE,

**Frederic CADIC**, Head of Reward Group – LABEYRIE.

**Carole FARGIER**, Deputy Head of Retirement Consulting and Development Division – AMUNDI.

**Helena MOLES**, Directrice C&B SIRH & reportings sociaux – GROUPE CANAL+

#### LE GRAND DÉBAT :

Benefits: Le C&B essentiel ou l'essentiel du C&B ?

Le guide de l'essentiel: C&B apporteur de solutions ou régulateur de priorités ?

#### ATELIER A :

Benefits et effort de guerre: Comment associer aujourd'hui les salariés à la performance de demain ?

#### ATELIER B :

Benefits: les incontournables de la pandémie ?

AVEC LE CONCOURS ET L'EXPERTISE DE NOS PARTENAIRES

Amundi | Épargne Salariale & Retraite

Deloitte

Ius Laboris France Global HR Lawyers  
Capstan Avocats

malakoff  
humanis

SANTÉCLAIR  
mon repère santé

mcr  
performance for humans

jeekan

By GROUPE  
RH&M

# Benefits : Le C&B essentiel ou l'essentiel du C&B ?

## Expertise Benefits : Une valeur sûre et recherchée ?

À l'heure où nous traversons une crise sans précédent, le C&B devient un partenaire essentiel et stratégique au sein des DRH et des entreprises. La diminution de l'activité économique ayant un impact direct sur les résultats des entreprises, les stratégies de rémunération individuelles et collectives doivent être repensées. C'est dans ce cadre que les avantages sociaux peuvent apparaître comme une alternative pour conserver les talents et être différentiant pour les candidats que l'on souhaite attirer. L'expertise en épargne salariale, retraite, protection sociale et autres benefits est une valeur sûre et recherchée.

Les évolutions dans l'organisation du travail liées aux confinements obligatoires successifs nous amènent également à repenser l'accompagnement des collaborateurs et à engager une réflexion profonde sur les benefits à notre disposition: Évolution des régimes de protection sociale, télétravail, innovations santé, avantages visant à concilier vie professionnelle et vie personnelle, sont autant de sujets à disposition du C&B pour préserver le bien-être des collaborateurs dans ce contexte si particulier. Les C&B se placent au cœur de

la gestion de cette crise et doivent réfléchir à l'évolution de la stratégie de l'entreprise à travers l'offre de services aux collaborateurs.

Lors de cette prochaine Convention Avantages sociaux, experts, professionnels des RH et C&B seront là pour partager leurs initiatives et expérience sur ces sujets afin de vous aider, vous inspirer et vous accompagner. Cette nouvelle convention sera aussi l'occasion de réfléchir, partager ensemble et s'enrichir des expériences respectives de chacun pour être plus impactant et accompagner au mieux les évolutions que nous vivons aujourd'hui.

C'est donc avec plaisir que je vous donne rendez-vous les 8 et 9 juin prochains. ”

**Nathalie BERTHELOT BRIDAY**,  
Directrice rémunérations, relations sociales et avantages sociaux – NEXITY et Vice-présidente du club ORAS

MARDI 8 JUIN 2021



FORMATION À DISTANCE

9h00 - 9h30

### ALLOCATION D'OUVERTURE

VALÉRIE LANGUILLE, DRH – GROUPE CANAL+

Reçue par : **NATHALIE BERTHELOT BRIDAY**, Directrice rémunérations, relations sociales et avantages sociaux – NEXITY et Vice-présidente du club ORAS

9h30 - 11h00

Conférence

### 1) AVANTAGES SOCIAUX : TENDANCES 2021/2022

**La crise continue, focus sur :**

- La retraite en question ? doit-on réfléchir à des systèmes de supplément ?
- L'épargne salariale, quelles évolutions ?
- L'actionnariat, un levier puissant y compris en période de crise ?
- Renforcement des sujets de la protection sociale, du réglementaire à l'innovation ?

Intervenants

**Romain THIESSET**, Avocat Associé – CAPSTAN AVOCATS

**Grégory SIESSE**, Directeur Partenariats et Projets Stratégiques – AMUNDI

**Franck CHERON**, Associé Capital Humain - DELOITTE

**Marianne BINST**, Directrice Générale – SANTECLAIR

Animé par

**Alain GUEGUEN**, Président du club ORAS

11h00 - 11h30

Pause

11h30 - 12h30

### 2) E-SANTÉ : DE L'EXPÉRIMENTATION À LA CONSÉCRATION

**Propulsée par la crise, la santé est devenue incontournable !**

- 2021, entrée dans l'ère de l'hyper-innovation santé ?
- Distanciel, IA... le temps du « Self Care » s'impose ? « Do It Yourself » !
- Comment aider les collaborateurs à tenir sur la durée ? indemnités spécifiques, est-ce possible ?
- Entreprise et vaccin ? le rôle de l'entreprise dans la lutte contre la pandémie ?

Intervenants

**Marc GHOSN**, Directeur Rémunérations, Avantages Sociaux et SIRH – ORANO

**Fredéric CADIC**, HEAD OF REWARD GROUP – LABEYRIE

Animateur expert

**Marianne BINST**, Directrice Générale – SANTECLAIR

# Benefits : Le C&B essentiel ou l'essentiel du C&B ?

12h30 - 14h00	<b>DÉJEUNER</b>
14h00 - 14h45	<b>3) BENEFITS ET LIEN SOCIAL DANS L'ENTREPRISE ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le rôle renforcé du C&amp;B dans l'entreprise hybride ?</li><li>• Restructurer et régénérer le lien social au-delà du sentiment d'appartenance ?</li><li>• Le rôle crucial de la communication/pédagogie ?</li><li>• Le rôle centrale de la technologie : plateforme, marketplace...porte drapeau de l'entreprise hybride ?</li></ul>
Intervenants	<b>Rodolphe PIBOUTEAU</b> , International integration HRD & Compensation/Benefits Director – Groupe ROCHER et Vice-président du club ORAS <b>Nicolas CAILLOT</b> , Directeur Rémunération et Avantages Sociaux Groupe – SFR <b>Monica NUNES</b> , Rémunération Groupe, transformation digitale, SIRH et CSP Paies – GROUPEMENT DES MOUSQUETAIRES
Animé par	<b>Alexandre JOHNSON</b> , Directeur associé – MCR SOLUTIONS C&B
14h45 - 15h30	<b>4) BENEFITS : UNE BOITE À OUTIL « RENOUVELÉE » PAR PRIORITÉS ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Comment ou faut-il optimiser et hiérarchiser les dispositifs en place ?</li><li>• Benefits et pouvoir d'achat ? par exemple la prise en charge des cotisations ?</li><li>• Faire mieux avec moins ou à iso coût (grâce aux économies) ; un réfléchage est-ce possible ?</li></ul>
Intervenants	<b>Thierry SERRES</b> , Directeur rémunération avantages sociaux – BOUYGUES SA et Vice-président du club ORAS <b>Christelle GILLIOT</b> , Compensation and Benefits Manager – TOYOTA et Vice-présidente du club ORAS <b>Alban CASTAING</b> , Cofondateur – JEEKAN
Animé par	<b>René THOMAS</b> , Consultant en ressources humaines
15h30 - 16h00	Pause
16h00 - 17h30	<b>LE GRAND DÉBAT :</b> <b>BENEFITS : LE C&amp;B ESSENTIEL OU L'ESSENTIEL DU C&amp;B ?</b> <b>Le guide de l'essentiel : C&amp;B apporteur de solutions ou régulateur de priorités ?</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Benefits au secours d'une rémunération collective largement impactée ?</li><li>• Le partage de la valeur à nouveau en question ? est-il véritablement bien équilibré ?</li><li>• Vers la nécessité de la mise en place d'un « salaire décent » dans les entreprises internationales (minimum living wage) ?</li><li>• Déployer un standard de protection sociale niveau groupe : un sujet qui prend de l'importance et qui a du sens ?</li><li>• Raison d'être, entreprise à mission et Benefits ? la preuve par neuf ?</li><li>• Le positionnement C&amp;B et RH dans l'impact que la politique RSE a sur l'entreprise ?</li><li>• Benefits, valeurs et pandémie : comment les politiques rewards vont évoluer après la crise ?</li></ul>
Intervenants	<b>Helena MOLES</b> , Directrice C&B SIRH & reportings sociaux – Groupe CANAL+ <b>Nathalie BERTHELOT-BRIDAY</b> , Directrice rémunérations, relations sociales et avantages sociaux – NEXITY et Vice-présidente du club ORAS <b>Xavier COLLOT</b> , Directeur épargne salariale et retraite – AMUNDI <b>Laurence ONEN</b> , Directeur Commercial Grands Comptes – MALAKOFF HUMANIS
Animé par	<b>Alain GUEGUEN</b> , Président du club ORAS

De 9h00 à 12h00

**ATELIER A :**

**BENEFITS ET EFFORT DE GUERRE : Comment associer aujourd’hui les salariés à la performance de demain ?**

**Nécessité avec la crise sanitaire d’anticiper les changements à venir en matière de rémunération des salariés et des dirigeants. Quels leviers pour refonder les politiques de rémunération post Covid ?**

- Le vecteur du capital humain : Comment mobiliser les collaborateurs pour faire du redémarrage économique un succès ? Comment répondre à leur besoin de reconnaissance et de transparence ? Prime PEPA, Accords d’intéressement et de participation, accords de performance collective, refonte de certains usages et de partage des résultats, émergence de plus solidarité... ;
- Le vecteur du capital social : l’actionariat salarié au cœur de la relance (dividende du travail), des distributions de dividendes aux actionnaires conditionnée à la mise en place d’objectifs socio-écologiques réalisés par l’Entreprise (RSE) ;
- La performance économique : concilier au travers d’une rémunération variable ou différée les besoins en trésorerie de l’Entreprise (possibilité de mettre en place par DUE l’intéressement dans les entreprises de moins de 11 salariés, réévaluer les objectifs de performance afin de tenir compte des effets de la crise sanitaire sur l’activité de l’entreprise, définition de nouveaux critères pour l’intéressement, ...);
- Une politique sociale pluridimensionnelle pour accompagner les transformations structurelles de l’entreprise : notion de « rémunération globale », volet retraite au cœur (PERCOL, PERO, PERU), BSI, formation des salariés à la culture économique et financière de l’entreprise,...

**Intervenants**

**Carole FARGIER**, Deputy Head of Retirement Consulting and Development Division – AMUNDI  
**Alexandre VINOT**, C&B Director – VERALLIA GROUP

12h30 - 14h00

**DÉJEUNER**

14h00 - 17h00

**ATELIER B :**

**BENEFITS : LES INCONTOURNABLES DE LA PANDÉMIE ?**

Les entreprises sont actuellement en situation d’adaptation urgente de leur organisation à une crise sans précédent. Elles y font face avec persévérance et résilience. Cette situation va encore perdurer quelque temps.

Cependant, elles se doivent également de définir les nouveaux enjeux à moyen terme pour assurer leur pérennité, dans un monde qui sera inmanquablement différent, tout en faisant face aux aspirations individuelles de leurs salariés, probablement modifiées par cette crise.

Cette anticipation est à réfléchir dès maintenant, et sur tous les pans des RH et en particulier en C&B et sans doute avec un focus singulier sur les Benefits, levier déterminant dans cette période si particulière.

- L’enjeu central des régimes de prévoyance, et de leur animation
- Repenser les outils de rémunération de la performance collective
- Compenser les variations et l’imprévisibilité des rémunérations aléatoire avec les suppléments d’intéressement et de participation
- Accompagner les salariés dans le soulagement de leurs contraintes personnelles et familiales

**Intervenants**

**Céline LE MONTAGNER**, HR Efficiency Director – ADISSEO  
**Romain THIESSSET**, Avocat Associé – CAPSTAN AVOCAT

# BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner dûment complété au GROUPE RH&M,

- Par courrier au Service Clients 35 rue Boileau 75016 PARIS

- Par Fax au 01 46 51 00 15, par mail à claire.devergnette@groupe-rhm.com

Inscriptions et renseignements : Claire DEVERGNETTE - Tél : 01 47 43 15 63

LA CONVENTION 2021  
DES AVANTAGES  
SOCIAUX

Nom et Prénom du participant : .....

Fonction : ..... en attente d'un nouveau visuel .....

Société : ..... Publi-rédactionnel ..... Effectif : .....

Activité : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Fax : ..... Portable : .....

Email (merci d'écrire très lisiblement) : .....

Nom et prénom du responsable de formation : .....

Interlocuteur et adresse de facturation : .....

## TARIFS

**INSCRIPTION au Pack GLOBAL ORAS : 2920 € HT (3504€ TTC) au lieu de 4200€ (5040€ TTC)**

Ce prix comprend :

**La participation aux 2 jours de la Convention des Avantages Sociaux (juin 2021) - Valeur : 1250€ HT (1500 € TTC)**

**La participation aux 3 jours de la Convention des Rémunérations (octobre 2021) - Valeur : 1450€ HT (1740 € TTC)**

**Une adhésion annuelle au Club ORAS - Valeur : 1500 € HT (1800 € TTC)**

Le Pack GLOBAL ORAS : des rendez-vous tout au long de l'année pour échanger et se former entre C&B, DRH et experts de haut niveau.

Les remplacements sont admis. Pour tout renseignement contactez Delphine LANCEL au 01 47 43 15 63

OU  **INSCRIPTION À LA CARTE - UNIQUEMENT A LA CONVENTION DES AVANTAGES SOCIAUX 2021**

**FORFAIT COMPLET 2 JOURS : 1250 € HT (1500€ TTC)** pauses et déjeuners compris - les 8 et 9 juin

**FORFAIT 1 JOUR : 800 € HT (960€ TTC)** pauses et déjeuner compris :  le 8 juin ou  le 9 juin

**PRIX D'UN ATELIER À LA CARTE : 450 € HT (540€ TTC)** sans déjeuner :  Atelier A  Atelier B

**> BÉNÉFICIEZ-VOUS D'UN TARIF PRÉFÉRENTIEL ? APPLICABLE AU TARIF INITIAL ET NON CUMULABLE**

Une réduction de 50% est accordée aux Membres du Club ORAS

Une réduction de 30% est accordée aux Membres de nos autres clubs : MGRH, IDS, CPRH, OGT ou IMVE

Une réduction de 10% est accordée aux abonnés à la Revue RH&M

Une réduction de 10% est accordée aux Membres de l'ANDRH

Coût TOTAL HT sans réduction : .....

Réduction de : .....%

Coût TOTAL HT avec réduction : .....

Coût TOTAL TTC (TVA 20%) : .....

Je joins un chèque de ..... euros  
à l'ordre de GROUPE RH&M FORMATION

Je souhaite bénéficier de la réduction de l'abonnement  
à la Revue RH&M : 30 € TTC au lieu de 45 € TTC  
(je joins à mon inscription un chèque de 30 euros  
à l'ordre de RH&M EDITION)

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

> LES TARIFS : - Les forfaits 1 jour / 2 jours comprennent les pauses et les déjeuners.

- Les réductions ne sont pas cumulables entre elles et s'appliquent exclusivement au tarif initial.

> LIEU : Paris VII<sup>e</sup> - La Maison des Polytechniciens - Métro Solférino

> CONVENTION DE FORMATION : elle vous est adressée avec votre confirmation d'inscription et la facture à réception de votre bulletin d'inscription.

> ATTESTATION DE PRÉSENCE : elle vous est adressée à l'issue de la Convention 2021 des Avantages Sociaux.

> RÉGLEMENT : toute inscription doit être réglée avant le 4 juin 2021. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera pas prise en compte. Pour toute procédure de règlement particulière, merci de nous contacter.

> LES REMPLACEMENTS : ils sont admis et encouragés.

> ANNULATIONS : elles devront se faire par écrit, avant le 28 mai 2021 ; dans le cas contraire, elles donneront lieu à facturation dans leur totalité.

Les organisateurs se réservent le droit de reporter ou d'annuler la formation ou de modifier le contenu du programme ou le lieu de la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.

À : .....

Le : .....

Nom du signataire : .....

Fonction : .....

Cachet et signature

# LA CONVENTION 2021

## DES AVANTAGES SOCIAUX

### PUBLIC CONCERNÉ



- > Compensation & Benefits Managers
- > Directeurs Épargne Salariale/Retraite/Prévoyance
- > Directeurs des Ressources Humaines
- > Responsables Ressources Humaines, Épargne Salariale, Rémunérations et Avantages Sociaux
- > Directeurs des Relations Sociales
- > Membres des Comités de Direction
- > Responsables des Affaires Sociales, Juridique, Formation

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



- > **ACQUÉRIR ou RENFORCER** votre connaissance de l'ensemble des mécanismes des Avantages Sociaux (Epargne - Prévoyance - Retraite notamment)
- > **CONCEVOIR, SIMULER, VALIDER** votre politique de Rémunération Globale - votre Package
- > **FAIRE DE LA POLITIQUE D'AVANTAGES SOCIAUX** l'outil efficace de la stratégie RH, favorisant l'attraction, la mobilisation et la fidélisation des salariés
- > **MESURER et GÉRER** les effets de la jurisprudence sur les politiques de Rémunération et Avantages Sociaux

### MÉTHODE DE TRAVAIL



- > **2 journées de formation** sur des aspects essentiels des RÉMUNERATIONS et AVANTAGES SOCIAUX, animées par des intervenants de haut niveau
- > L'alternance **d'exposés d'experts** et de **témoignages d'entreprises**
- > Pauses permettant un **contact opérationnel** et privilégié avec les intervenants et les participants

### NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES ET ÉGALEMENT



<b>AMUNDI</b> Xavier COLLOT 01 76 33 96 97	<b>CAPSTAN AVOCATS</b> Romain THIESSET 01 44 95 48 00	<b>SANTÉCLAIR</b> Marianne BINST 01 47 61 21 30	<b>MALAKOFF HUMANIS</b> Annika MILVILLE 01 58 82 53 44
<b>JEEKAN</b> Alban CASTAING 06 99 33 39 09	<b>DELOITTE</b> Franck CHERON 01 40 88 71 19	<b>MCR GROUPE</b> Frederic Bonneton 01 55 73 33 31	

Pour tout renseignement, contactez :  
**Claire DE VERGNETTE**  
 GROUPE RH&M  
 35, rue Boileau  
 75016 PARIS  
 Tél : 01 47 43 15 63  
 Fax : 01 46 51 00 15  
 email :  
 claire.devergnette@  
 groupe-rhm.com

A l'initiative de :



Organisé par :



Le Groupe RH&M : société indépendante de formation  
 Domaines d'interventions exclusifs : problématiques RH, Rémunération Globale, Avantages Sociaux, Management, Droit Social.  
 Créateur d'événements, notamment :

- > GLOBAL RH, événement incontournable des décideurs RH réunissant plus de 1300 participants
- > Les Trophées des Binômes de l'année PDG/DRH, réunissant 700 participants
- > Les Trophées C&B, réunissant 250 participants
- > Les Trophées du DRH Entrepreneur, réunissant 250 participants
- > La Semaine Portes Ouvertes sur les RH, réunissant plus de 1000 participants